## (Document rédigé par Francis Guillaume Laloë)

En l'absence de documents nous avons reconstitué de mémoire l'arbre généalogique de cette branche (il existe à Losse). Nous avons pu y trouver la place d'un oncle **Léonard**, d'une tante **MINON**, d'une tante **DERIVAUX** (peut-être seulement la belle-sœur de la précédente). Nous n'avons pu voir **Grand-Mère SOUHAM. Mme SPINGA, Mme de GIRONCOURT, Mme MICHAUD** étaient cousines germaines.

- 1. L'ancêtre **PIGUET** était notaire.
- 2. Dans sa jeunesse, **Grand-Mère SOUHAM** avait été une très belle femme ; son mari SOUHAM) avait pour elle un amour exclusif, aussi la (le) disait-on égoïste. Cela ne l'a pas empêché de fournir 20.000 Frs pour parfaire la dote de Suzanne; il est possible qu'il y ait été poussé par sa femme. Grand-Mère SOUHAM avait une préférence marquée pour l'aînée de ses petites filles ; aussi Grand-Mère VING avait prévenu sa mère que si cette dernière assurait un avantage quelconque à Suzanne, elle de son côté rétablirait et au-delà l'équilibre au profit de Madeleine. Cette crainte a créé un jour un incident curieux ; en faisant, à je ne sais quelle occasion, l'inventaire des titres de Grand-Mère SOUHAM, Grand-Père et Grand-Mère VING crurent découvrir un déficit de 15.000 Frs en capital ; demandes exigeantes et répétées d'explications à Grand-Mère SOUHAM et à l'Oncle Charles qui détenait le portefeuille de sa sœur. Ils étaient l'un et l'autre l'objet de suspicion d'une aliénation à notre profit quand ils finirent par découvrir que le prétendu déficit représentait la part que Grand-Mère SOUHAM avait versé pour la dote de Madeleine. On peut dire que Grand-Mère SOUHAM ne s'est jamais entendue avec son gendre, Grand-Père VING, car leur mésintelligence remonte au matin du lendemain de la nuit de noces. **Grand-Mère SOUHAM** était devenue très sourde ; cela était gênant, d'autant qu'elle parlait très fort ; ainsi elle criait dans la rue, quand je lui donnais le bras : « Francis, regardez comme cette femme est laide », ou bien à l'église : « Je n'entends rien de ce que dit le prédicateur, je vais acheter un melon et je revendrai à la fin du sermon ». Naturellement, tous les voisins entendaient.
- 3. L'oncle Charles était très grand et avait été très bel homme. Ses succès féminins l'empêchèrent de faire sérieusement ses études de droit pour succéder à son père dans son étude. Il fut obligé de s'engager ; il vint d'abord dans les Zouaves en Algérie, passa dans les Cent Gardes à cause de sa haute taille, puis dans l'Infanterie pour faire les campagnes de Crimée et d'Italie, qu'il aimait raconter. Disant par exemple qu'il avait donné des coups de pieds dans le derrière de son capitaine, en le surprenant devant Sébastopol entré dans son poulailler pour y voler des œufs, ou encore qu'à Milan ils avaient été servis dans des pots de chambre neufs, à défaut d'autre vaisselle. Devenu capitaine, il fut obligé de quitter le service actif à cause des rhumatismes qu'il disait avoir contractés en

couchant sous la tente qui ne couvrait pas ses grandes jambes. Il a pris sa retraite comme capitaine de recrutement ; il marchait déjà difficilement au moment de notre mariage. Il était très bon et il partagea avec nous le différend que nous eûmes avec **Grand-Mère SOUHAM**, à laquelle il avait promis, comme parrain de **Jean**, de donner à celui-ci le prénom de son aïeul **SOUHAM**; **Grand-Mère** disait que c'était Maurice. Nous soutenons que le véritable prénom était Jean. L'**Oncle Charles** avait manifesté l'intention de léguer à son filleul tout ce qu'il possédait, je crois même qu'il l'avait écrit par testament. **Grand-Mère** insista pour qu'il fût détruit.

4 . **Grand-Mère VING** n'a pas eu un attachement très vif pour son mari ; excitée sans doute par sa belle-mère, elle se plaignait qu'il ne l'écoutât pas suffisamment. Je me souviens encore de l'étonnement que j'éprouvai au moment où, rentrant de l'inhumation de son beau-père, nous rentrions dans le vestibule de la maison de la rue de Satory, je l'entendis dire : « Enfin je vais pouvoir changer de place ce palmier ».

Elle nous a reproché, à **Adolphe VING** et à moi, qui avions de concert avec les Pompes Funèbres arrêté les conditions du convoi, d'avoir accepté une classe trop chère.

Ma belle-mère avait prédit à sa fille que son caractère lui ferait faire mauvais ménage avec moi : est-ce parce qu'elle a été jalouse de voir qu'il n'en a rien été et que notre vie était heureuse ; est-ce parce que le mariage de **Madeleine** a été si court ? Toujours est-il que nous ne restâmes pas longtemps en bons termes ; elle parlait volontiers de ma « tête de cheval » ; elle alla presque jusqu'à dire que nous étions la cause de la mort de **Madeleine**, parce qu'elle avait pris pour les couches de celle-ci le docteur qui avait soigné **Suzanne** à la naissance de **Jean**, mais qui s'était trouvé inférieur à sa tâche devant les difficultés que présenta l'accouchement de **Madeleine**.

- 5 et 6. **M. SPINGA**, cousin germain de **Grand-Mère VING**, était notaire à Saint-Avold ; c'est lui qui a arrangé le mariage ; il eut ensuite des difficultés d'intérêt avec **Grand-Père VING**, qui les brouillèrent.
- 7. **Mathilde SPINGA**, qui épousa le **Général DIETRICH** est restée en dehors de ce différend et correspondit aimablement avec nous.
- 8. Mlle **PIGUET** ou **PIQUAND** avait épousé **M. de GIRONCOURT**, Colonel du Génie.
- 9. L'aînée de ses filles, **Claire de GIRONCOURT** a épousé celui qui est devenu le **Général de St HAOUEN.** A sa sortie de l'Ecole Polytechnique, il était entré dans l'ancien corps de l'Etat Major, et à la dissolution de celui-ci, il avait été affecté à l'artillerie ; il était Lieutenant-colonel de l'un des régiments de Clermont-Ferrand quand nous sommes arrivés à Riom. Comme Colonel il a été envoyé à l'Etat-Major

du XIXème Corps à Alger et comme Général au commandement d'une brigade de Cavalerie.

C'était un aimable homme, très serviable. Lorsque **Germaine** eut son attaque de croup, à notre arrivée à Riom et avant que nous fussions installés complètement il nous envoya son ordonnance pour nous y aider, pour scier notre bois etc...Quand il sut que la maladie était sérieuse, il nous envoya un des premiers médecins de Clermont, le Dr GAGNON pour une consultation avec le Dr GIRARD; comme toutes les religieuses garde-malades étaient occupées, il réussit à nous envoyer une de Clermont-Ferrand. Le Dr GAGNON, à son retour chez lui, y trouva le Colonel venu s'informer de l'état de **Germaine** et lui annonça qu'il était désespéré et le lendemain il demandait si elle n'était pas morte. L'un de mes souvenirs de cette maladie est qu'un soir l'une des Sœurs garde-malades de Riom vint nous amener une de ses Sœurs devenue libre et que je trouvai un moment dans la salle à manger offrant un verre de Chartreuse à trois religieuses. Le Colonel de St HAOUEN venait parfois nous enlever dans le break du régiment, attelé à quatre pour nous faire faire des excursions ; il était un peu autoritaire et il ne fallait pas lui résister : ma sœur Mathilde (Mathilde LALOE) a pu le constater. Il était en même temps très famille. Jusqu'à sa mort il n'oublia pas le II août de chaque année d'envoyer ses souhaits de fête à sa petite cousine Suzanne.

10. Les **de St HAOUEN** ont eu quatre enfants : **Marie** a épousé **Pierre de SURY**, tué à Remiremont dès les premiers jours de la guerre de 1914.

J'aurais dû noter que, avant de quitter Riom, nous avions fait la connaissance d'un jeune capitaine d'infanterie, Cledat de la VIGERIE, fort bien de toutes les manières et nous avions pensé qu'il pourrait être un bon mari pour cette cousine. Il fût en effet agréé par le Général. Malheureusement, en allant porter à Nancy la bague de fiançailles il prit froid en chemin de fer et dut entrer à l'hôpital pour soigner une fluxion de poitrine. Le Major qui le soignait crut pouvoir prévenir le Général que le fiancé avait la poitrine délicate. Nous fûmes chargés d'annoncer au pauvre garçon que le projet de mariage était rompu. Le destin a voulu que le mari de Marie fut tué comme Commandant et que son fiancé manqué fit la guerre comme Colonel et sans dommages. A notre retour à Versailles, le hasard a réuni un jour dans le salon le Colonel de la VIGERIE et la veuve de Pierre de SURY. Ils n'ont point paru se reconnaître, mais en sortant le Colonel me demanda si elle n'était point sa fiancée manquée.

11. **Jeanne** ((*de Saint HAOUEN*)) était très jolie : elle s'est mariée avec un **de VILLANTROYS**, que nous avons connu Lieutenant instructeur à St Cyr ; il a pris sa retraite comme Lieutenant-Colonel. Son caractère était devenu difficile.

- 12. **Antoine** (*de Saint HAOUEN*) a épousé Mlle **de PARSEVAL** ; il était chef d'escadron d'état-major, à Mascara, quand il est mort des suites d'une chute de cheval. Très famille comme son père, il en a dressé l'arbre généalogique.
- 13. Yvonne (de Saint HAOUEN) est devenue religieuse.
- 14. Marie de SURY a eu 5 enfants : Marthe (de SURY), l'aînée, est aussi religieuse.
- 15. Hubert de SURY, commandant, marié, 4 ou 5 enfants.
- 16. **Patrice** (*de SURY*), Commandant actuellement en Indochine avec sa femme et de nombreux enfants.
- 17. **Odile** (*de SURY*) a épousé un ingénieur, **de COGNAC**, un peu étrange, souvent à la recherche d'un emploi, plusieurs enfants.
- 18. **François** (*de SURY*), sorti de St-Cyr, a donné sa démission de lieutenant pour se faire Jésuite.
- 19. Les **de VILLANTROYS** ont eu de nombreux enfants qui, à l'exception d'une fille, sont morts de la poitrine parce que, a-t-on dit, ils ont longtemps habité une maison où avaient vécu des phtisiques. Cette fille a épousé un **de THIERRY** (que **madame de SURY** dit être un **DETIERRY** tout court) à Peyrehorade. C'est là, dans les Landes, que se sont réunies, **Marie de SURY**, **Jeanne de VILLANTROYS et Odile de COGNAC.**
- 20. **Antoine** de **St HAOUEN** a eu deux filles, **Marthe et Yvonne** et un fils **Tony**, lieutenant de cavalerie. (Germaine a beaucoup fréquenté Mme Antoine de **St HAOUEN**, rue Sainte Catherine à Nancy, pendant le service militaire de **José** à Nancy.
- 21. **Alice de GIRONCOURT** a épousé sur le tard **M. LALOY**, Intendant Militaire ; nous l'avons retrouvé à Paris demeurant 30, rue de Washington, dans la même maison que **Judith GAUTHIER**. **Germaine** avait beaucoup vécu avec elle quand elle a étudié la peinture.
- 22. Me **MICHAUD** était propriétaire de l'usine de baccarat ; il a dû en reprendre la direction après l'avoir confiée à l'un de ses petits gendres qui l'avait compromise. Nous avons rencontré **Mme MICHAUD** au mariage **d'Odile de SURY**.
- 23. L'une de ses filles a épousé un **CHOTIN**, qui a eu deux enfants : l'une mariée à un M. **MARECHAL** qui est mort jeune, la laissant veuve avec 4 garçons.

24. et **Jacques CHOTIN**, que nous avons connu à St Cyr et qui est actuellement Capitaine et marié. Nous l'avons revu, en congé d'armistice, à Losse, avant notre départ pour Alger.

Ce texte a dû être rédigé par Francis LALOE. Il a été retapé en juillet 2007 par Véronique Laloë à partir d'un document dactylographié transmis par Claude LALOE, qui le tenait de son père Jean-Claude, et lui-même sans doute de son père Jean LALOE, fils dudit Francis.

A lire en relation avec l'arbre généalogique.